



La Croix Valmer, Vers son Agenda 21

Agenda 21 de La Croix Valmer

Résumé

Mai 2010

La Croix Valmer est une commune littorale méditerranéenne, préservée et protégée, véritable « *haut lieu* » de biodiversité terrestre et marine, d'une agriculture viticole de qualité et d'un tourisme de longue durée autour des espaces côtiers. Consciente de la nécessité de devoir répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, la nouvelle municipalité - le Maire, entouré d'une équipe d'hommes et de femmes, en équilibre, de compétences diverses - s'est engagée dès son élection en mars 2008, dans **l'élaboration de son Agenda 21 qui a démarré dès avril 2008** par la mise en place de la commission Développement Durable, animée par M. Jacques DETAILLE, 3^{ème} adjoint au Développement Durable et au tourisme. La mise en place du Forum Citoyen en septembre 2008 a marqué un tournant dans la participation de la population croisienne qui a identifié les thématiques majeures à étudier au cours d'ateliers préliminaires (février 2009) qui ont préfiguré l'établissement de l'état des lieux de La Croix Valmer.

Dès 2009, la municipalité a multiplié les efforts pour **mettre en place une gouvernance spécifique liée à la rédaction de l'Agenda 21**. L'état des lieux et le pré-diagnostic réalisés au cours du premier semestre 2009 ont été présentés et débattus lors des **ateliers thématiques du territoire du forum citoyen de septembre 2009** pour aboutir à un **diagnostic partagé du territoire au regard du développement durable**. Le dernier trimestre 2009 a été consacré à l'élaboration de la vision prospective formulée de la manière suivante :

« Ensemble, nous ferons de la Croix Valmer un territoire d'une grande richesse patrimoniale qui développe ses activités, toute l'année, de manière exemplaire et durable dans une solidarité intergénérationnelle, conviviale et tournée vers l'extérieur »

Fruit du croisement entre la vision prospective et les enjeux prioritaires du territoire, quatre axes stratégiques ont été dégagés :

Axe 1 : Maintien, protection, valorisation, gestion du patrimoine naturel et paysager,

Axe 2 : Diversification des types d'activités économiques (agriculture, commerce de proximité, artisanat, santé, métiers du tourisme et de l'environnement) toute l'année,

Axe 3 : Renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité intergénérationnelle par des réponses adéquates en termes d'urbanisme et de logement,

Axe 4 : Collectivité exemplaire et innovatrice.

Le premier semestre 2010 a, enfin, été consacré à l'élaboration concertée du plan d'action de l'Agenda 21 qui se décline en **46 actions visant à mettre en œuvre les 18 objectifs globaux (traduisant les 13 enjeux prioritaires) répartis sur les 4 axes stratégiques**.

Plusieurs partenaires ont été fortement impliqués dans l'élaboration de l'Agenda 21 depuis son démarrage, entre autres le Parc National de Port Cros, le Conservatoire du Littoral, l'Observatoire Marin, le syndicat intercommunal de distribution d'eau de la corniche des Maures, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et les représentants du Pôle Emploi. Les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département) ont été associés à l'intégralité de la démarche et des travaux à travers leur participation au comité de pilotage.

Une attention particulière a été portée par la municipalité à la **définition de la gouvernance de la mise en œuvre de l'Agenda 21 à travers la spirale qualité ascendante du développement durable à La Croix Valmer**.

Aujourd'hui, secondé par l'adjoint au Développement Durable et un chef de projet Agenda 21, le Maire de La Croix Valmer conduira la stratégie globale de l'Agenda 21.

Les actions de l'Agenda 21 font partie intégrante du budget communal annuel. **Le coût global de mise en œuvre de l'Agenda 21 pour la période 2010 – 2013 peut être globalement estimé à environ 9,8 millions d'euros dont environ 5,7 millions d'euros à la charge directe de la commune**. Depuis deux ans, la commune a déjà engagé plus de 14% du budget prévu pour la mise en œuvre concrète de certaines actions de son Agenda 21 qui ont démarré en 2009 et se sont poursuivies en 2010. Un chronogramme d'action précis et des tableaux de bords ont été établis afin de permettre le suivi et l'évaluation opérationnelle de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Présenté publiquement lors du Forum Agenda 21 le 28 avril 2010, l'Agenda 21 est officiellement lancé à La Croix Valmer !